

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 AOÛT 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 10 août 2020, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Benoit Roy, les conseillers suivants :

	Vacant	siège 1
	Marcel Blouin	siège 3
	Lyse Chatelois	siège 4
	Robert Fontaine	siège 5
	Marc Fontaine	siège 6
Absente :	Karine Montminy	siège 2

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2020-08-136

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point 16 « Varia » ouvert.

1. **Ouverture de la séance par le Maire;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2020;**
4. **Période de questions réservée au public;**
5. **Inspecteur en bâtiment et en environnement;**
6. **CDSM;**
7. **Règlement de modification du règlement de taxation 2020;**
8. **Suspension des intérêts d'août pour le paiement des taxes municipales 2020;**
9. **Vente pour taxes;**
10. **Appel d'offre :**
 - 10.1 **Sel à déglacer;**
 - 10.2 **Sable;**
11. **Réparations :**
 - 11.1 **Réparation de la toiture de l'hôtel de ville;**
 - 11.2 **Toiture de la station d'épuration;**
 - 11.3 **Réparation du garage;**

12. Valoris/régie de valorisation des matières résiduelles du Haut-St-François;
13. Paiement des comptes :
 - 13.1 Comptes payés ;
 - 13.2 Comptes à payer ;
14. Bordereau de correspondance;
15. Rapports :
 - 15.1 Maire;
 - 15.2 Conseillers;
 - 15.3 Directrice générale;
16. Varia;
17. Période de questions réservée au public ;
18. Évaluation de la rencontre;
19. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUILLET 2020**

Résolution 2020-08-137

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois ,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 13 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

- Un citoyen mentionne qu'il y a des loutres dans le lac.

5. **INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier n'a été présenté au Conseil municipal.

6. **CDSM**

Aucun dossier n'a été présenté au Conseil municipal.

7. **RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2020**

Résolution 2020-08-138

Règlement 435-2020

Modifiant le règlement 426-2020 taxation et tarification 2020 pour la licence des chiens

Lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Malo tenue le dixième jour d'août de l'an deux mille vingt et à laquelle assistent Monsieur le Maire, Benoit Roy et les conseiller-ère-s, Lyse Chatelois, Marcel Blouin, Robert Fontaine et Marc Fontaine, la résolution 2020-08-138 décrétant l'adoption du règlement numéro 435-2020 qui se lit comme suit :

ATTENDU QUE le conseil a adopté le 13 janvier 2020 le règlement 426-2020 imposant les taxes et les compensations exigibles pour l'exercice financier 2020 ainsi que les conditions de leur perception;

ATTENDU QUE le Conseil désire établir les tarifs pour l'obtention d'une licence de chien;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 13 juillet 2020 par le conseiller Robert Fontaine;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

et résolu d'adopter le règlement concernant la modification du règlement de taxation 2020 pour la licence des chiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. SUSPENSION DES INTÉRÊTS D'AOÛT POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES 2020

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris la décision de fixer à 0% le taux d'intérêt applicable pour tous les retards de paiement sur le versement des taxes municipales du 28 août jusqu'à la séance du 14 septembre 2020;

ATTENDU QUE le conseil prend ces mesures pour alléger les citoyens qui pourraient avoir des difficultés financières dues à la pandémie;

Résolution 2020-08-139

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

DE fixer à 0% les frais d'intérêts applicables pour le retard de paiements des taxes municipales pour le versement du 28 août 2020 jusqu'à la prochaine séance, soit le 14 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. VENTE POUR TAXES

Aucune vente pour taxes.

10. APPEL D'OFFRE :

10.1 Sel à déglacer;

ATTENDU QUE du sel à déglacer est nécessaire pour le déneigement des chemins pendant l'hiver;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés à trois entreprises pour l'achat de sel à déglacer;

ATTENDU QUE deux soumissions nous ont été fournies pour le sel à déglacer : Somavrac à 110.23 \$ TM, Sel Frigon Inc. à 99.50 \$ TM à Louiseville;

Résolution 2020-08-140

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

QUE le Conseil municipal accepte le prix présenté par Sel Frigon Inc. à Louiseville à 99.50 \$ la TM plus les taxes applicables pour environ 150 tonnes métriques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.2 Sable;

ATTENDU QU' un appel d'offres a été envoyé à trois fournisseurs de sable pour la voirie de Saint-Malo et pour le contrat avec le ministère des Transport du Québec;

ATTENDU QUE trois fournisseurs ont fait parvenir leur prix pour le sable de la voirie de Saint-Malo et deux fournisseurs pour le contrat du MTQ;

Résolution 2020-08-141

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

QUE la municipalité de Saint-Malo achètera environ 1 800 tonnes à 3,70 \$ la tonne sans les taxes applicables de *Gravière Bouchard* pour les besoins de la Municipalité pendant l'hiver.

QUE la municipalité de Saint-Malo achètera entre 1 700 et 2 200 tonnes à 3.70 \$ la tonne sans les taxes applicables de *Gravière Bouchard* pour les besoins du ministère des Transports du Québec pendant l'hiver.

QUE si le sable disponible pendant la saison ne répond pas aux normes fixées dans l'appel d'offres, la Municipalité verra à s'approvisionner ailleurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. RÉPARATIONS

11.1 Réparation de la toiture de l'hôtel de ville

ATTENDU QU' une petite partie de la toiture de l'hôtel de ville a été endommagé avec le temps;

ATTENDU QU' elle doit être réparé;

ATTENDU QU' une soumission a été demandée;

Résolution 2020-08-142

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter la soumission de l'Entreprise Yves Vachon au montant de 650.00 \$ plus taxes pour la réparation d'une partie de la toiture de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 Toiture de la station d'épuration

Remis à une séance ultérieure.

11.3 Réparation du garage

ATTENDU QU' une partie de la corniche du garage municipal a été endommagé;

ATTENDU QU' elle doit être réparé;

ATTENDU QU' une soumission a été demandée;

Résolution 2020-08-143

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter la soumission de l'Entreprise Yves Vachon au montant de 500.00 \$ plus taxes pour la réparation de la corniche au garage municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. VALORIS/RÉGIE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-ST-FRANCOIS

Remis à une séance ultérieure.

13. PAIEMENT DES COMPTES

13.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes d'un montant total de 48 068.90 \$ payés depuis le 13 juillet 2020;

Résolution 2020-08-144

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 48 068.90 \$ payés depuis le 13 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.2 Compte à payer

ATTENDU QU' à la résolution 2020-03-51 le conseil a accepté la soumission de Monsieur François Duquette (Travaux légers enr.) pour le fauchage bilatéral des fossés;

ATTENDU QUE les travaux sont terminés;

Résolution 2020-08-145

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

De payer la facture numéro 2267 de Monsieur François Duquette (Travaux légers enr.) au montant de 2 749.44 \$ plus les taxes applicables pour le fauchage bilatéral des fossés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a lu la correspondance reçue.

15. RAPPORTS :

15.1 Maire

- Monsieur le Maire a rencontré Madame Hébert pour une courte vidéo sur la Municipalité.

15.2 Conseillers

- Madame Chatelois informe le conseil qu'une demande au Fond Tillotson a été demandé pour le terrain de balle.
- Elle discute aussi discute du lac.

15.3 Directrice générale

16. VARIA

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

- Un citoyen se renseigne sur son puits.

18. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Tous les membres se disent satisfaits de la rencontre.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance.
Il est 20 h 31.

Benoit Roy, maire

Édith Rouleau, directrice générale et
secrétaire-trésorière